



Communiqué de presse

29 novembre 2018

Résultats des élections professionnelles 2018

Du 22 au 29 novembre 2018, les salariés de la RATP ont élu, par vote électronique, leurs représentants au sein des 15 Comités Sociaux et Economiques (CSE) de l'entreprise.

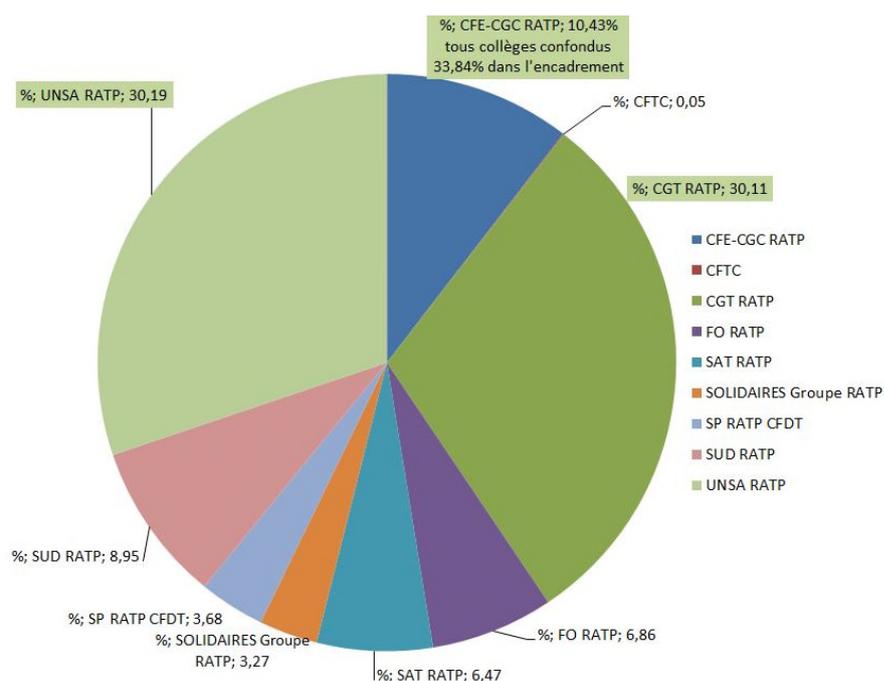
Les résultats des élections pour les CSE

Taux de participation : 45,13% (65% en 2014)

Le vote se décomposait en 88 scrutins. 39 d'entre eux feront l'objet d'un second tour, qui aura lieu entre le 12 et le 17 décembre.

La représentativité des organisations syndicales s'établissant sur la base des résultats du 1^{er} tour, ces seconds tours n'auront pas d'impact sur la représentativité des organisations syndicales.

Résultats par organisations syndicales (en % des votes exprimés)



Sont représentatives les organisations syndicales ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour des élections CSE du 29 novembre 2018 (encadrés verts dans le tableau ci-dessus).

Représentativité

La représentativité qui en découle, calculée sur base 100, est la suivante :

UNSA : 42,68 %

CGT : 42,57 %

CFE-CGC : 14,75 %

SERVICE DE PRESSE RATP

T.01 58 78 37 37

www.ratp.fr – servicedepresse@ratp.fr

www.twitter.com/GroupeRATP
